

## AVERTISSEMENT

sur l'ouvrage de Patrice Miannay : *Dictionnaire des agents doubles dans la Résistance*  
éd. le Cherche Midi, Paris, 2006, 360 pages. 19,50 € en librairie.

Dès les premières pages, ce dictionnaire des agents doubles frappe par la confusion entre différents types de personnes : les espions côtoient les traîtres, les tortionnaires et les agents doubles, tous réunis dans le même sac. On trouve même la mention d'agent triple (?), ce qui contredit par ailleurs le titre de l'ouvrage. Il convient donc de bien distinguer entre ces différentes catégories, même si elles n'ont pas servi notre camp durant la guerre :

- L'espion est un agent infiltré dans le dispositif ennemi choisi pour y collecter des renseignements d'importance. Il sert ainsi les intérêts de son pays d'appartenance et doit donc être considéré comme un patriote, quels que puissent être les moyens utilisés pour parvenir à ses fins. L'Allemand de la Gestapo qui s'introduit au sein d'un réseau de résistance français ne fait que son devoir, même si son efficacité débouche sur la destruction complète du réseau infiltré ; c'est la dure et impitoyable « règle du jeu » de la clandestinité réciproque ;
- tout autre est le traître qui sert les intérêts de l'ennemi de son pays. Le Français qui travaille au profit de la Gestapo, par exemple, est un traître, tout comme l'Allemand « retourné » qui servira les Alliés. Fin 1943, c'est l'action des traîtres (Fresnoy, Fallot, entre autres Français) qui a permis aux Allemands de décapiter Turma-Vengeance ;
- l'agent double appartient à une engeance plus difficile à définir. À l'origine, il est un espion, donc un agent « simple » au service de son pays. Puis, pour des raisons souvent très diverses (découverte de son action, chantage, menace de représailles sur la famille, retournement, appât du gain, séduction par une maîtresse, etc.), il en vient à servir aussi l'ennemi : il appartient donc à la catégorie des traîtres. Attention : l'agent qui, de concert avec les services de son pays et sur leur ordre, contacte l'ennemi pour lui livrer du renseignement (exact ou pas), et qui reste par conséquent fidèle à son pays, ne mérite pas l'appellation d'agent double, malgré les apparences trompeuses (et donc très risquées) de son action. Enfin, il existe un cas très particulier d'agent double non-traître : c'est l'individu apatride ou issu d'un pays neutre, et servant les deux pays ennemis. Il agit quasi exclusivement pour de l'argent ou des intérêts matériels ;
- si, par sa définition même, une guerre oppose forcément deux protagonistes, l'agent triple n'existe pas. Cette appellation ne conviendrait en fait qu'à des agents doubles travaillant aussi pour un pays tiers et neutre. Ce cas est rarissime.

La situation se complique avec les modes d'action utilisés par les agents et les traîtres. De simples agents ont été condamnés (voire exécutés) non à cause du camp servi, mais pour les méthodes employées, la torture notamment (cas de Delfanne, par exemple). Parallèlement, des traîtres ont eu des peines parfois très légères au regard des conséquences jugées faibles ou inexistantes de leurs faits.

Une fois que l'on a les idées claires sur ces points, on pourra lire avec beaucoup de profit le livre de P. Miannay. Car l'ouvrage (c'est sa qualité majeure) reste d'une grande facilité d'exploitation (renvois, index, notes, etc.) et donne des renseignements particulièrement précieux dans les multiples notices consacrées à ces hommes de l'ombre. L'auteur a indéniablement fait là œuvre de recherche et d'information, très souvent d'une précision remarquable.

Trois points de détail :

- parfois l'auteur s'étonne du parcours politique des agents cités, comme si la grille Droite-Gauche pouvait encore fonder une référence crédible des comportements durant la guerre ;
- on note aussi une certaine impatience quant à l'affaire Jean Moulin, non élucidée à ce jour. Mais est-ce la seule ? et mérite-elle réellement tout ce bruit aujourd'hui ?
- il existe une petite notice « Turma-Vengeance » où sont mentionnés les agents qui l'ont malmené.

Quelques erreurs :

- Claude Béziers n'est pas un nom mais le pseudonyme de Raymond Baud, chef d'Arc en Ciel ;
- il faut corriger les confusions fréquentes sur les « réseaux » (comme p. 122) : Turma est un réseau, Arc en Ciel, Noé, Pierre II sont des sous-réseaux (de Turma), Parsifal est une centrale ;
- « Libération-Vengeance » est à comprendre comme Vengeance tout court ;
- la « centrale Cumulo » (p. 131) n'existe pas : c'est la centrale de Turma, dont le chef est J. Charbonneaux (*Cumulo*) ;
- dans la notice Grandclément, Renaudin est le pseudonyme de Georges Julien, abattu par erreur ;
- dans la notice « Turma-Vengeance » (p. 265), Guy Aymard doit être lu comme Guy Eymard, lequel a sa notice par ailleurs.

Marc Chantran